

Les partenaires du DRA 25 :



Le DRA 25 est financé par :



L'équipe

Chef de projet

Mme Olga MENIERE

Coordinatrice

Mme Stéphanie TOURNOUX

Contact et renseignements

Mme Stéphanie TOURNOUX - *Coordinatrice*

DRA 25

7 rue Lavoisier
25000 BESANÇON

Courriel
dra25@ahs-fc.fr

Ligne directe
06 78 45 40 55

Secrétariat
03 81 65 44 49

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h



DIRECTION GÉNÉRALE

15 avenue Denfert-Rochereau
BP 36005 - 25012 BESANÇON Cedex
Téléphone : 03 81 65 44 44
Courriel : dg@ahs-fc.fr

www.ahs-fc.fr

association reconnue d'utilité publique par décret du 23 juillet 1921

AHS



Dispositif Répét Autisme du Doubs

Accompagnement personnalisé
des aidants de personnes avec autisme
dans la recherche de solutions
de répétition

UN DROIT AU RÉPIT POUR LES AIDANTS

Pour qui ?

Le Dispositif Répit Autisme du Doubs s'adresse aux aidants de personnes ayant des Troubles du Spectre Autistique (diagnostiqués ou en cours de diagnostic) résidant sur le territoire du Doubs, hors Aire Urbaine (secteur de Montbéliard).

L'accès pour les aidants est gratuit.

Pourquoi ?

- **Pour que les aidants puissent prendre du temps** pour eux et les autres membres de la famille.
- **Pour prévenir les situations d'épuisement** des parents et aidants.
- **Pour proposer d'autres formes de soutien** à l'accompagnement du quotidien.

Je suis concerné(e) en tant qu'aidant

Comment ça fonctionne ?



Nous vous accueillons sur rendez-vous, après un **premier contact téléphonique**.



Nous recueillons vos **besoins et attentes**.



Nous élaborons et recherchons des **solutions de répit adaptées** à votre situation personnelle.



Nous vous aidons à trouver des **solutions de financements au projet de répit** élaboré ensemble.



Nous **évaluons et ajustons ce projet de répit** tout au long du parcours d'accompagnement

Nos prestations auprès des aidants

1- Écouter, informer et conseiller sur les formes de répit possibles et les offres existantes.

2- Construire ensemble un projet de répit adapté aux besoins de chacun.

3- Orienter vers notre réseau d'aide et de partenaires.

4- Accompagner les différentes démarches.

Quelques formes de soutien :

- **Mobiliser des étudiants Handisitter** formés à l'autisme
- **Sensibiliser et mobiliser les services** d'aide et d'accompagnement à domicile de droit commun et accompagner les projets
- **Construire un réseau** d'aide et d'écoute (café des parents, groupe d'entraide...)
- **Favoriser l'inclusion des personnes autistes** par le biais d'activités de loisirs, sportives, culturelles...

